



HAL
open science

Présence des élites en milieu rural en territoires rème et tricasse durant le Haut-Empire : l'apport dans les monuments funéraires

Nathalie Achard-Corompt, Michel Kasprzyk, Raphaël Durost, Régis Bontrond, Raphaël Gestreau, Rudy Jemin, Marine Gérard, Stéphane Izri, Pierre Nouvel, Vincent Riquier

► To cite this version:

Nathalie Achard-Corompt, Michel Kasprzyk, Raphaël Durost, Régis Bontrond, Raphaël Gestreau, et al.. Présence des élites en milieu rural en territoires rème et tricasse durant le Haut-Empire : l'apport dans les monuments funéraires. Jean-Noël Castorio; Yvan Maligorne. Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule , 90, Ausonius éditions, pp.35-64, 2016, Scripta Antiqua, 9782356131676. hal-01852603

HAL Id: hal-01852603

<https://hal.science/hal-01852603>

Submitted on 2 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présence des élites en milieu rural en territoires rème et tricasse durant le Haut-Empire : l'apport dans les monuments funéraires

*Nathalie Achard-Corompt, Michel Kasprzyk, Raphaël Durost, Régis Bontrond,
avec la collaboration de Raphaël Gestreau, Rudy Jemin,
Marine Gérard, Stéphane Izri, Pierre Nouvel et Vincent Riquier*

Ces dernières années, plusieurs travaux ont été consacrés à la présence des élites des cités dans les campagnes de la Gaule romaine¹. Les grands monuments funéraires (mausolées, piles funéraires) constituent de bons indicateurs de cette présence², qui n'ont pour l'instant guère été exploités pour le territoire correspondant aux cités des Rèmes et des Tricasses, respectivement situées en Gaule Belgique et en Lyonnaise. L'archéologie préventive a pourtant considérablement accru le nombre d'occurrences depuis le dernier recensement, réalisé en 2002 dans le cadre de l'exposition "La mort des notables en Gaule".

Cette contribution se propose donc de dresser un bilan des découvertes anciennes et récentes, réalisées en milieu rural et dans les agglomérations secondaires et de s'interroger sur leur répartition dans l'espace étudié (répartition homogène ou non, association spatiale avec les sites environnants). Les espaces funéraires immédiatement contigus aux deux chefs-lieux de cités (*Durocortorum* / Reims et *Augustobona* / Troyes) ont été délibérément écartés du champ de l'étude.

Par monument funéraire, nous entendons ici les constructions de type mausolée, piles ou tombeaux/cénotaphes architecturés aériens. Les tombes exceptionnelles par la nature de leurs dépôts, mais dépourvues de marquage aérien monumental sont exclues de la réflexion.

Le travail d'inventaire a permis de recenser des découvertes anciennes interprétées comme étant des monuments funéraires ; d'ajouter des monuments publiés mais non interprétés comme tels au moment de leur découverte (Barbèrey-Saint-Sulpice, Arcis-sur-Aube) ; d'écarter un site interprété comme "mausolée" dans des recensions antérieures (Voncq) ; de présenter plusieurs découvertes inédites issues de l'Archéologie préventive.

1 Ferdière *et al.* 2010 ; Ouzoulias 2013.

2 Landes *et al.*, éd. 2002.

L'AIRE GÉOGRAPHIQUE CONSIDÉRÉE

Les Rèmes sont un des principaux peuples de la Belgique à la fin de l'âge du Fer. Ils sont les alliés de César durant la guerre des Gaules, et leur chef-lieu est capitale provinciale au début du Haut-Empire, avant que le siège de l'administration ne soit transféré à Trèves. Tel qu'on peut le restituer au moyen de la méthode régressive, l'*ager* de la cité correspond approximativement à l'essentiel des départements de la Marne et des Ardennes (moins la pointe de Givet), ainsi qu'à l'est de celui de l'Aisne (fig. 1). La structuration de la société au Haut-Empire est difficile à restituer, en raison d'un corpus épigraphique essentiellement constitué d'inscriptions trouvées à Reims, au sein duquel dominent les pérégrins.

À l'inverse des Rèmes, les Tricasses (*Augustobona* / Troyes) ne sont pas cités dans la *Guerre des Gaules*. Les premières mentions remontent au 1^{er} s. p.C. : on les trouve dans l'œuvre de Strabon (*Géographie*, 4.1.114), dans une inscription du milieu du 1^{er} s. (*AE*, 1953, 56), puis dans l'*Histoire naturelle* de Pline (*Nat.*, 4.8.107). Le nom d'*Augustobona*, ville des *Tricasi*, n'apparaît pour sa part que dans le courant du 11^e s. (Ptolémée 2.7).

La cité se trouve en Lyonnaise durant le Haut-Empire, comme l'indique l'inscription *CIL*, XIII, 2924. L'*ager* de la cité correspond aux deux tiers occidentaux de l'actuel département de l'Aube et au sud-ouest du département de la Marne. Le corpus épigraphique est encore plus restreint que celui des Rèmes et ne permet pas d'étudier la société locale (trois entrées dans le *CIL*, XIII).

INVENTAIRE DES SITES EXAMINÉS

“L'inventaire des monuments funéraires de la France gallo-romaine” dressé par J.-C. Moretti et D. Tardy³ signale deux occurrences en territoire rème, à *Masomagus* (Mouzon, Ardennes) et à Fontaines-sur-Marne, à la périphérie de l'agglomération du Châtelet de Gourzon (Haute-Marne), mais aucune chez les Tricasses. À Mouzon, il s'agit de “trois fragments sculptés gallo-romains remployés d'un pilier funéraire (...) sur le parapet du bastion des remparts médiévaux”⁴. La seconde découverte résulte de fouilles menées au lieu-dit “Fosse-Briot” dans un espace funéraire antique⁵.

Depuis l'enquête de 2002, la reprise de la documentation ancienne lors de la réalisation des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* des départements de l'Aisne⁶, de l'Aube⁷, de la Marne⁸ et des Ardennes⁹, a permis le recensement de trois monuments potentiels supplémentaires en territoire rème. L'archéologie préventive a pour sa part étoffé le corpus de sept nouveaux monuments, dont cinq dans la cité tricasse.

3 Landes, éd. 2002, 59.

4 Nicolas 2012, 347. Correspond à l'entrée 3789 d'Espérandieu 1913.

5 Il s'avère cependant que l'agglomération du Châtelet doit être située en territoire leuque durant le Haut-Empire et que cette découverte doit être écartée de notre corpus.

6 Pichon, éd. 2003.

7 Denajar 2005.

8 Chossenot 2004.

9 Nicolas 2012.

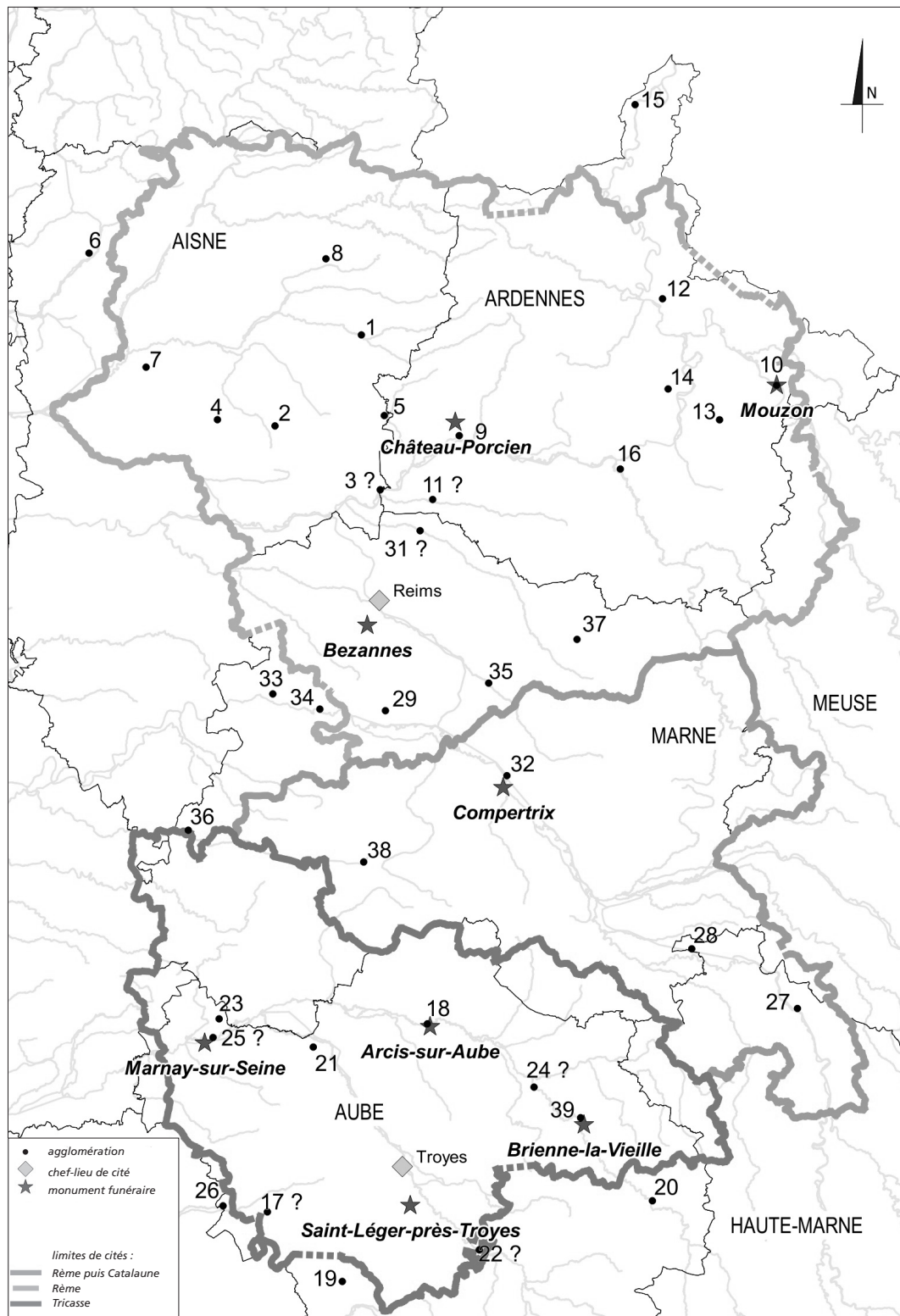


Fig. 1. Zone d'étude et localisation des monuments funéraires (INRAP).

1. Chaourse. 2. Coucy-les-Eppes. 3. Evergnicourt. 4. Laon. 5. Nizy-le-Comte. 6. Saint-Quentin. 7. Versigny. 8. Vervins. 9. Château-Porcien. 10. Mouzon. 11. Roizy. 12. Saint-Laurent/Villes-sur-Lumes. 13. Stonne. 14. Vendresse. 15. Vireux-Molhain. 16. Voncq. 17. Aix en Othe. 18. Arcis-sur-Aube. 19. Auxon/Eau-Puiseaux. 20. Bar-sur-Aube. 21. Châtres. 22. Fouchères. 23. La Villeneuve au Châtelot. 24. Lesmont. 25. Pont-sur-Seine. 26. Vulaines. 27. Gourzon. 28. Perthes. 29. Avenay-Val-D'or. 31. Boulst-sur-Suippe. 32. Châlons-sur-Marne. 33. Chatillon-sur-Marne. 34. Damery. 35. Livry-Louvercy. 36. Montmirail. 37. Souain-Perthes-lès-Hurlus. 38. Val-des-Marais. 39. Brienne-la-Vieille.

Arcis-sur-Aube “le Prieuré 1” (Tricasses)¹⁰

Le site du “Prieuré” est implanté sur la rive gauche de l’Aube, approximativement à 300 m au sud des premiers méandres de la rivière (fig. 1, n° 18). Le relief est peu marqué et résulte de l’érosion de la craie du Crétacé supérieur. Il est situé à la jonction de la terrasse inondable de l’Aube et de la plaine crayeuse. La fouille réalisée en 2004, a révélé un ou deux monuments funéraires. L’hésitation concernant le nombre d’édifices est liée à l’interprétation de l’ensemble 2 du site, qui peut-être considéré soit comme un ensemble funéraire, soit comme un ensemble cultuel à plan centré de type *fanum*.

L’ensemble 1 d’Arcis est constitué des fondations d’un mur d’enclos carré, de 30 m de côté approximativement. Au centre est implantée une pile rectangulaire de 2,5 m x 2 m de côté. Le monument est situé au sein d’une nécropole (fig. 2).

Le monument

La structure au centre de l’enclos carré présente un plan rectangulaire de 2 m x 2,50 m. Elle est constituée d’un conglomérat de fragments de craie plus ou moins grossiers et de lits de “bouillie de craie”. Surmontant ces niveaux, des blocs de calcaire oolithique ont été déposés en association avec des graviers et de petits blocs de craie. Les assises supérieures ont été récupérées et l’épierrement du monument a été interrompu sur ces niveaux de fondations.

Un buste féminin sculpté en haut relief dans un calcaire tendre blanc est issu du comblement d’une fosse qui borde le côté extérieur de l’enclos. Il pourrait appartenir à l’élévation du monument. Au niveau de la poitrine la pierre présente en surface des altérations dues à des lichens, attestant une exposition à l’air libre durant un laps de temps relativement long.

Le mur d’enclos

Un mur en craie damée, d’une largeur relativement stable de 0,60 m entoure le monument.

Des chaperons à section pentagonale, larges de 0,60 m à la base et longs d’au minimum 1,52 m, en calcaire corallien et oolithique qui pourrait provenir des environs de Bar-sur-Aube ou de Bar-sur-Seine”, ont été découverts dans des caves gallo-romaines voisines ; elles pourraient provenir du sommet du mur de clôture.

Datation

Les indices chronologiques se limitent à un tesson de panse de céramique commune sombre, dans une pâte qui apparaît à la période flavienne, au plus tôt, et plus sûrement du II^e s. p.C. Les lots de matériel découverts dans les caves offrent une indication du *terminus*

¹⁰ Gestreau & Jemin, éd. 2010.

¹¹ Notamment de la formation des calcaires sub-récifaux de Molesme-Noiron ou de la région de Tonnerre, à environ 90 km au sud d’Arcis-sur-Aube.

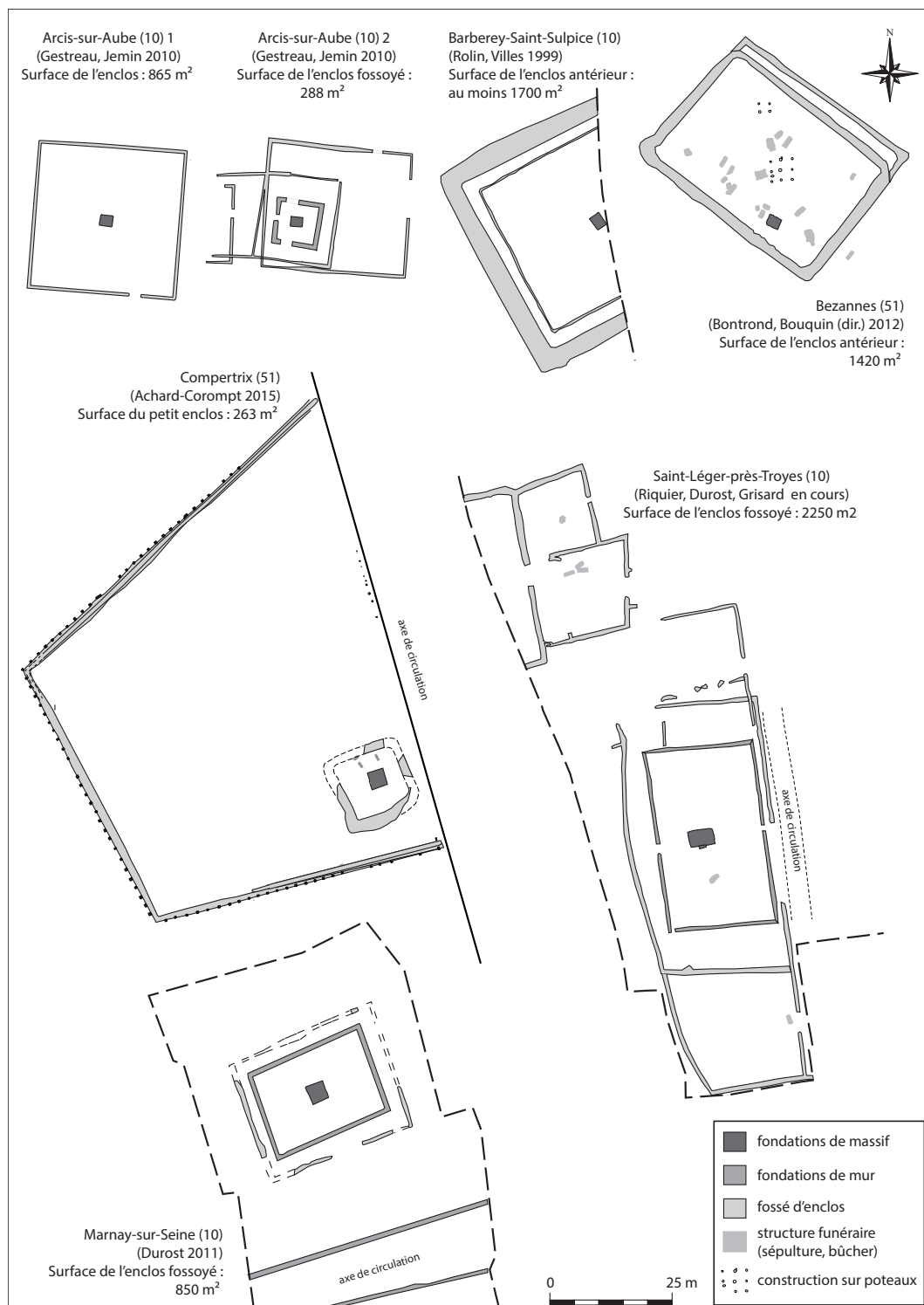


Fig. 2. Planche synthétique des plans masse des monuments (N. Achard-Corompt, R. Durost, INRAP).

ante quem pour la période de fonctionnement du monument. Il n'a pas perduré au-delà du milieu du III^e siècle.

Arcis-sur-Aube 2¹²

L'ensemble est composé d'un fossé entourant un mur d'enclos ouvert vers l'ouest, le tout enserrant un massif rectangulaire (fig. 2).

Un autre enclos, plus petit est venu s'installer sur le quart sud-ouest de l'enclos principal. Malgré l'érosion de la structure, on peut restituer pour ce fossé une largeur moyenne de 0,50 m, une profondeur de 0,20 m, un profil relativement régulier à parois obliques et fond plat. Celui-ci circonscrit une aire de 18 m x 16 m.

Le monument central

Un socle de plan rectangulaire mesurant 2 m x 2,30 m est situé au centre de l'enclos délimité par le mur ST 81. Il est constitué d'un conglomérat de fragments de craie relativement grossiers, compactés dans une "bouillie crayeuse".

Le mur d'enclos

Les substructions en craie damée dessinent le plan d'un ensemble carré de 10 m de côté. Elles présentent une largeur relativement constante de 0,90 m.

Le tracé montre une interruption de 1,30 m au centre du côté ouest, avec un léger décalage vers le nord. La fondation du mur a livré un vase bilobé Drag. 27, variante c en sigillée sud gauloise et une lèvre cannelée de cruche Gose 366/69, qui suggèrent une construction dans les années 70 p.C.

Les fouilleurs se sont interrogés sur la nature de cet édifice pour finalement trancher en faveur d'un temple de type *fanum*, en arguant du fait que "la qualité des fondations des murs de la *cella*, les dimensions de ce petit édifice, la présence d'un accès sur son côté est, la présence de monnaies ainsi que des fragments d'amphore et de tuiles tendent tout de même à rapprocher cet ensemble construit des petits édifices à plan centré..."¹³.

Nous écartons ici cette interprétation car les monnaies qu'ils attribuent à cet hypothétique sanctuaire proviennent principalement d'un puits voisin et ne sont pas contemporaines de l'aménagement de l'ensemble daté de la fin du I^{er} s. p.C. et du début du II^e s. p.C. : il n'y a donc pas trace de dépôt de mobilier à caractère cultuel dans l'aire enclose. Enfin, la taille et les techniques de mise en œuvre du massif central sont comparables aux autres fondations du corpus de monuments funéraires réunis dans cette étude et l'ensemble est implanté à l'intérieur de la structure fossoyée supposée avoir une vocation funéraire.

De même, les dimensions du mur d'enclos sont relativement modestes, mais pas très éloignées de celles de l'ensemble fossoyé de Compertrix ; la qualité des fondations est

12 Gestreau & Jemin, éd. 2010, réinterprété ici.

13 Gestreau & Jemin, éd. 2010, 183.

sensiblement la même que celle qui a été observée sur le site de Marnay-sur-Seine¹⁴. La seule différence notable est la présence d'une ouverture dans le mur d'enclos, qui n'apparaît ni à Arcis-sur-Aube (ensemble 1), ni à Marnay-sur-Seine.

Datation

Le fossé périmétral a livré treize vases dont une assiette Deru A1 (entre 25/20 a.C. et le début du II^e s. p.C.) et une coupelle dérivée du service A de La Graufesenque type Deru C19 (vers 70/150 p.C.). D'après ces éléments, ce fossé a pu être comblé dans le dernier tiers du I^{er} siècle ou au début du II^e s. p.C. au plus tard.

Contexte

Arcis-sur-Aube recouvre très probablement l'agglomération antique d'*Arciaca*, qui figure dans *l'Itinéraire d'Antonin*, entre Troyes et Chalons-en-Champagne. Elle serait établie à l'emplacement où la voie franchit l'Aube. Les données sur la topographie urbaine sont très limitées¹⁵. D'après la situation des nécropoles antiques identifiées et fouillées¹⁶, le centre de l'agglomération pourrait se trouver sous la ville actuelle. L'emplacement de la nécropole fouillée au 40, route de Troyes¹⁷, la limite au sud. À l'est, la nécropole du Prieuré (qui a livré les monuments étudiés ici)¹⁸ constitue une autre limite. Il faut noter que l'agglomération semble se développer dans ce secteur aux III^e et IV^e s., en témoignent des caves, des structures de stockage et des puits.

Barberey-Saint-Sulpice "Les Gravières"

La commune de Barberey-Saint-Sulpice est localisée immédiatement au nord-ouest de Troyes (fig. 1), en limite des communes de Barberey-Saint-Sulpice et de la Chapelle-Saint-Luc, au point culminant d'un mamelon naturel dominant la rive gauche de la Seine.

Le monument

Ce site est assez singulier, puisque nous serions en présence des fondations d'un monument funéraire aménagé dans un tumulus protohistorique, localisé au centre d'un enclos quadrangulaire limité par un imposant fossé et une palissade (fig. 2). Seule la partie occidentale de cet enclos a été fouillée : elle a livré une incinération humaine en urne métallique datée du premier tiers du V^e s. a.C.¹⁹. Une nécropole de près de 150 sépultures des VII^e-VIII^e s. p.C. se développe en limite de l'enclos au lieudit "Vingt-Arpens"²⁰.

14 Présentation de ces deux sites infra.

15 Denajar 2005, 167.

16 Gestreau & Jemin, éd. 2010 ; Paresys 2011.

17 Paresys 2011.

18 Gestreau & Jemin, éd. 2010.

19 Rolin & Villes 1999.

20 Denajar 2005, 246, 4th.

Aucun mobilier d'époque romaine n'est signalé lors de la fouille de 1994 et seuls des tessons protohistoriques et médiévaux ont été observés dans le fossé d'enclos²¹.

Un massif de craie compactée de plan quadrangulaire, fouillé au centre de l'enclos, a été interprété comme "une sépulture aristocratique [protohistorique] remaniée"²². Il s'agit selon nous des fondations d'un monument funéraire du Haut-Empire.

Les techniques de construction utilisées paraissent exclure une datation protohistorique alors que les dimensions du massif sont similaires à celles des assises de fondations des monuments funéraires d'Arcis-sur-Aube et de Saint-Léger-près-Troyes. L'absence apparente de mobilier d'époque romaine sur le site n'est pas rédhibitoire : il en est de même sur le site de Marnay-sur-Seine (voir infra), pourtant clairement identifié comme un monument funéraire.

Datation

L'analyse radiocarbone de restes de mouton "trouvés coincés entre les blocs de craie"²³ pourrait résoudre le problème de l'attribution chronologique. La réinterprétation de la structure centrale comme la base d'un monument funéraire antique, proposée dans cette contribution, s'appuie sur la morphologie et les dimensions de la structure, les techniques de construction utilisées et le contexte de découverte.

Contexte

Un axe supposé antique reliant Troyes à Meaux passe sur le territoire de Barberey-Saint-Sulpice, à quelques centaines de mètres du monument présenté ici²⁴. Le site se trouve à environ 3 km à vol d'oiseau au nord-ouest d'*Augustobona* / Troyes.

Bezannes "Le Haut Torchant" et "site D1" (Régis Bontrond en collaboration avec N. Achard-Corompt)

Localisée au sud-ouest de l'agglomération rémoise, la commune de Bezannes a été l'objet de nombreuses opérations archéologiques liées à la création de la gare TGV et d'un pôle d'activités économiques attenant, représentant une surface de 180 hectares sondés, dont environ 14 ont été fouillés (fig. 1 et 2).

Ce secteur se situe à environ 5 km au sud-ouest du *forum* de *Durocortorum*/Reims. Il est traversé par deux voies romaines de moyenne importance qui rejoignent au nord un important nœud routier²⁵.

En 2007, une fouille menée par l'INRAP (secteur D1) a permis de découvrir 17 blocs monumentaux, en calcaire à limnées, réutilisés pour parementer le niveau supérieur d'un

21 Rolin & Villes 1999.

22 Rolin & Villes 1999, 217.

23 Rolin & Villes 1999, 213.

24 Denajar 2005.

25 Jemin, éd. 2010, 140-141.

puits durant le II^e s. p.C. au plus tôt (fig. 3) ; tous les blocs n'ont pu être récupérés car le fond de la structure n'a pu être atteint. À 300 m à l'est, l'équipe archéologique de Reims Métropole a fouillé en 2010, au lieu-dit le "Haut Torchant", une nécropole utilisée entre La Tène D et le début du IV^e s. Outre les structures sépulcrales, deux constructions sur poteaux et une construction maçonnée ont été découvertes. Cette dernière constituerait la base du monument funéraire d'où ont été tirés les blocs employés dans le parement du puits, mentionné ci-dessus.

Les deux interventions archéologiques se situent à l'est des axes routiers cités plus haut, et de part et d'autre (site D1 à l'ouest, et le "Haut-Torchant" à l'est) d'un chemin antique de moindre importance qui dessert les établissements antiques de ce secteur.

L'espace funéraire est circonscrit par un enclos fossoyé rectangulaire de 43 m x 33 m, à l'intérieur ou à proximité duquel a été mise au jour une douzaine de sépultures (crémations et inhumations, dont l'une en sarcophage de plomb). Ce faible nombre d'individus contraste avec la longue durée d'utilisation de cet espace, entre La Tène finale et le début du IV^e s. (fig. 2).



Fig. 3. Bezannes "site D1" (Marne). Blocs architecturaux de la pile funéraire, réemployés dans un puits (N. Achard-Corompt, INRAP).

L’empreinte du monument funéraire a été mise en évidence dans la partie sud de l’enclos, à proximité de l’un des fossés. Ses fondations sont matérialisées par un creusement de plan carré à parois verticales et fond plat d’environ 2,40 m de côté pour une profondeur conservée n’excédant pas 0,25 m (fig. 4 et 5). Le comblement, majoritairement constitué de pierres de petit module mêlées de fragments de mortier, témoigne de la phase de démolition du monument. Quelques fragments de calcaire sont issus de la fracturation de blocs mis en forme. Certains sont creusés d’une moulure concave. Un fragment de mortier semble encore en place près de l’angle nord-est du creusement, attestant son utilisation au moins au niveau de la fondation. Au nord et au sud du creusement principal carré, deux possibles trous de poteau peuvent compléter la structure.

La forte fragmentation des éléments en calcaire recueillis limite toute tentative de reconstitution du monument. Néanmoins, leur ramassage exhaustif, tant dans cette structure que dans celles qui sont situées à proximité, permet d’avancer quelques hypothèses, notamment la présence de statuaire ; il a surtout confirmé un lien entre ces blocs et ceux du puits fouillé en 2007, puisqu’un remontage a pu être effectué. Parmi les matériaux employés, étudiés sur les deux sites par Gilles Fronteau (Université de Reims), on retrouve le même calcaire à linnées, provenant de carrières situées vraisemblablement à l’ouest de Reims²⁶.

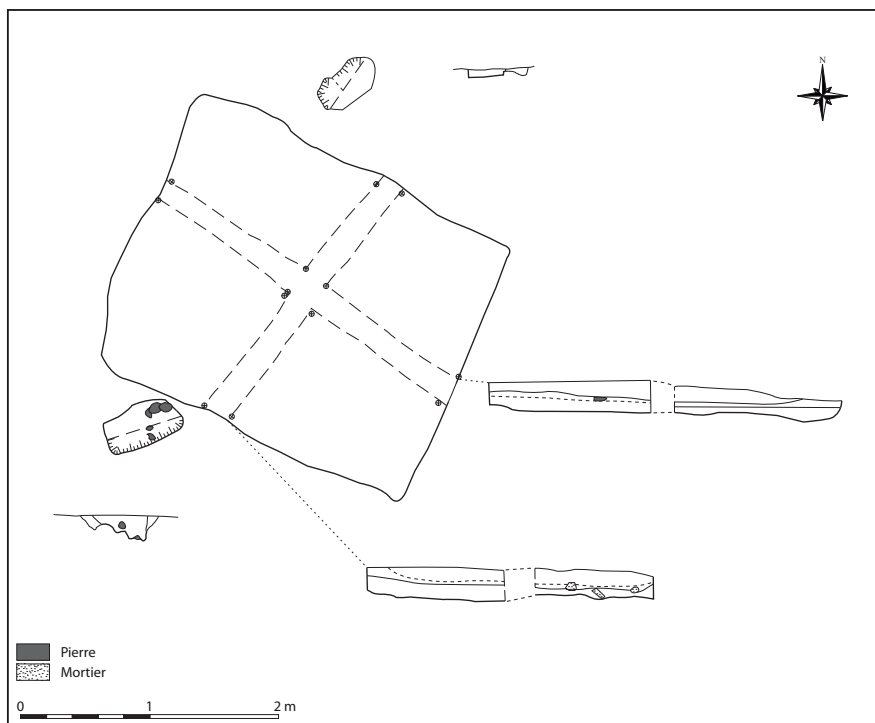


Fig. 4. Bezannes “Le Haut Torchant” (Marne). Fosse de fondation de la pile funéraire (Service archéologique de Reims Métropole).

Le monument

La base du monument repose sur une semelle de fondation constituée de petites pierres liées par un mortier de chaux. L'absence totale de mortier dans le comblement du fossé d'enclos, lequel a pourtant livré de nombreux blocs issus du démontage du monument, semblerait indiquer un usage de celui-ci limité à la fondation. Les blocs de grand appareil étaient solidarités par des agrafes (en fer ?) scellées au plomb ; l'un de ces plombs de scellement a d'ailleurs probablement été mis au jour dans le fossé d'enclos tout proche.

L'élévation du monument devait être constituée de moellons de calcaire, dont aucun n'a été formellement identifié. La récupération privilégiée de cette catégorie de blocs ne demandant aucun travail de remise en forme préalable est vraisemblablement la cause de cette absence. La hauteur totale de la base ne peut être restituée, ni son aménagement interne (présence d'une chambre funéraire ? Élévation uniquement composée de blocs de grand appareil ? Parement de grand appareil enserrant un blocage interne ?). L'étude des géomatériaux a toutefois mis en évidence une proportion significative de fragments pouvant avoir été utilisés en blocaille, ce qui permet de privilégier la dernière hypothèse. L'une des assises (l'assise inférieure ?) pourrait être constituée de blocs à face talutée, dont un ou deux fragments ont été mis au jour. À ce niveau au moins, la totalité de l'assise devait être

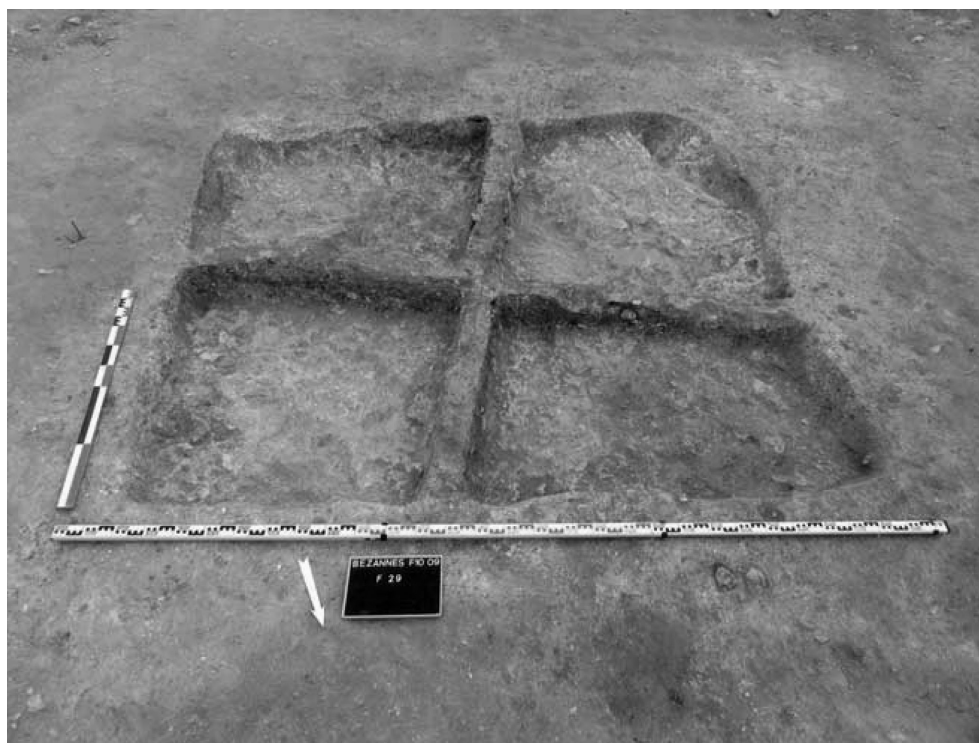


Fig. 5. Bezannes "Le Haut Torchant" (Marne). Fosse de fondation de la pile funéraire (Service archéologique de Reims Métropole).

constituée de blocs de grand appareil sans aucun blocage. En effet, le bloc d'angle à faces talutées le mieux conservé, issu du cuvelage du puits de l'établissement du "Bas Torchant", mesure précisément la moitié de la largeur du creusement (1,20 m). Un autre bloc incomplet, qui serait issu de la partie centrale d'un des autres côtés, est d'une longueur équivalente.

L'étage

La base est surmontée d'au moins un étage dont on ne peut évaluer la hauteur. Quelques éléments lacunaires permettent cependant de restituer sur l'une des faces une niche à vouûte en cul-de-four d'environ 0,45 m de large, dont le sommet cintré coïncide avec une moulure en cavet soulignant vraisemblablement la limite supérieure de cet étage. Le cavet est surmonté d'un bandeau lisse. La découverte de rares fragments conservant des traces de gradine confirme l'existence de statuaire. Le reste du décor n'est pas restituable, mais la découverte dans le fossé d'enclos tout proche d'une baguette de marbre laisse envisager sa richesse.

La couverture

Celle-ci est assurée par un fronton à double pente à 45°, d'après la découverte d'au moins deux fragments non jointifs. La restitution d'une telle pente permet d'évaluer la hauteur initiale de la toiture à environ 1,10 m à 1,20 m, nécessitant quatre assises talutées d'environ 0,30 m. Une toiture de tuiles couvrant le fronton n'est pas à exclure²⁷, d'après les nombreux fragments de terre cuite retrouvés mêlés aux blocs calcaires dans les structures proches.

Si l'on attribue, à titre d'hypothèse, des proportions similaires à chacun des trois niveaux, on peut alors restituer une hauteur minimale de 3,50 m au monument, mais il est impossible de déterminer si celui-ci comportait un ou deux étages au-dessus de son soubassement. Cet édifice présentait une face privilégiée, ornée d'une niche, marquée par une éventuelle différenciation de la moulure sommitale entre l'étage et la couverture, avec des faces latérales et arrière talutées et une face avant creusée d'un cavet (d'après un bloc du puits de l'établissement du "Bas Torchant"). La présence d'une face privilégiée est confirmée par le type de couverture, à deux pentes et non pyramidale, contrairement à la plupart des exemplaires connus en Gaule. L'emplacement éventuellement réservé dans le monument aux restes des défunts ne peut être précisé. Seule la présence vraisemblable d'un blocage interne dans le soubassement permet d'envisager une disposition du (ou des) contenant(s) cinéraire(s) plutôt au niveau de l'étage. Il peut également s'agir d'un cénotaphe.

Datation

La céramique recueillie dans la fosse de fondation, comprenant notamment des fragments de gobelets en céramique engobée et métallescente, illustre pour l'essentiel la phase de destruction et de récupération du monument. La présence de mobilier plus précoce (*terra rubra* brûlée en particulier), vraisemblablement brassé au moment du

27 Comme cela est supposé sur le mausolée de Biache-Saint-Vaast. Landes 2002, 35.

démantèlement, constitue en revanche l'indice d'une construction qu'il faut situer dans le courant du Haut-Empire. Cette datation est corroborée par la découverte d'un fragment de verre partiellement fondu incorporé dans le mortier, qui peut avoir appartenu à un gobelet Isings 31 de la seconde moitié du 1^{er} siècle. Le monument a donc vraisemblablement été édifié dans le courant du 1^{er} siècle, peut-être simultanément au creusement du fossé d'enclos. Aucune datation radiocarbone n'a pu être effectuée pour confirmer cette proposition. La mise en place du puits 106, qui contient les blocs récupérés, n'a pu intervenir, au plus tôt, avant la seconde moitié du 11^e siècle.

Faute d'entretien, le monument semble s'être dégradé assez rapidement puisqu'il est déjà partiellement ruiné au moment de la dernière phase d'inhumation dans le courant du 11^e siècle, ce dont témoigne la récupération de blocs, utilisés notamment pour le calage d'un coffre en bois. Sa destruction définitive semble coïncider avec la désaffectation du lieu, à la fin du 11^e siècle ou au début du siècle suivant. Le tri des matériaux récupérables s'est effectué à proximité du monument, ce dont témoigne également la très faible présence de mortier dans le fossé d'enclos.

Deux structures funéraires pourraient être contemporaines de la mise en place du monument. Au sein de la même nécropole, une tombe plus tardive, profonde de 3 m, renfermant un sarcophage en plomb a été découverte. L'inhumation aurait eu lieu durant l'intervalle 248 et 406 p.C. (Lyon-8009(OxA), 1710+/-30BP).

L'emplacement retenu pour la construction du monument, éloigné du tracé de voies importantes, est un secteur funéraire fondé durant La Tène finale, implanté sur une légère pente orientée vers le nord-ouest et dominant la vallée sèche de la Muire. Il reflète une volonté indéniable de visibilité. Cependant, il s'inscrit dans un espace funéraire préexistant et marque ainsi l'appartenance à un groupe.

Nous savons, grâce à une couverture archéologique homogène et continue du secteur (sondages et fouilles), que la nécropole ne se situe pas en limite d'un habitat, que ce soit à l'époque laténienne ou romaine. Il faut chercher ailleurs le (ou les) établissement(s) d'où sont issus les défunts.

Brienne-la-Vieille "Les Longérons"

Brienne-la-Vieille se situe dans la vallée de l'Aube, à 35 km à l'est de Troyes, dans une zone plane constituée d'un cône de déjection de graviers déposés par la rivière au sortir des plateaux calcaires jurassiques situés au sud-est (fig. 1, n° 39).

Le monument

Le monument de Brienne a été découvert lors de prospections aériennes, en bordure d'une voie antique, matérialisée par une large ligne de végétation plus claire (fig. 6).

Des fondations empierrées apparaissent nettement sur le cliché : un enclos maçonné de plan rectangulaire mesurant environ 10 m x 8 m entourant un massif quadrangulaire mesurant environ 3 m x 2 m et implanté en plein centre du rectangle emmuré. La morphologie de l'ensemble suggère qu'il s'agisse d'un monument funéraire du même type que les précédents.

Deux massifs aménagés entre l'enclos et la voie sont plus singuliers. La relative contemporanéité de l'ensemble fait peu de doute puisque les deux massifs sont disposés de manière symétrique de chaque côté de l'enclos. Quant à leur plan rectangulaire et leurs dimensions, ils paraissent semblables à ceux du monument central. Il s'agit peut-être d'édicules pleins à vocation funéraire, dont il est difficile de préciser davantage la nature.

Contexte

Les surveillances et opérations archéologiques conduites dans le village de Brienne révèlent de manière récurrente des substructions antiques, dont la densité signale manifestement l'existence d'une agglomération²⁸ se développant de part et d'autre de la voie romaine de Langres à Reims, dont le tracé traverse le village. Le monument borde lui aussi la voie, visible par une large ligne de végétation plus claire (fig. 6). Il se trouve à environ 1 km au sud de l'agglomération antique.

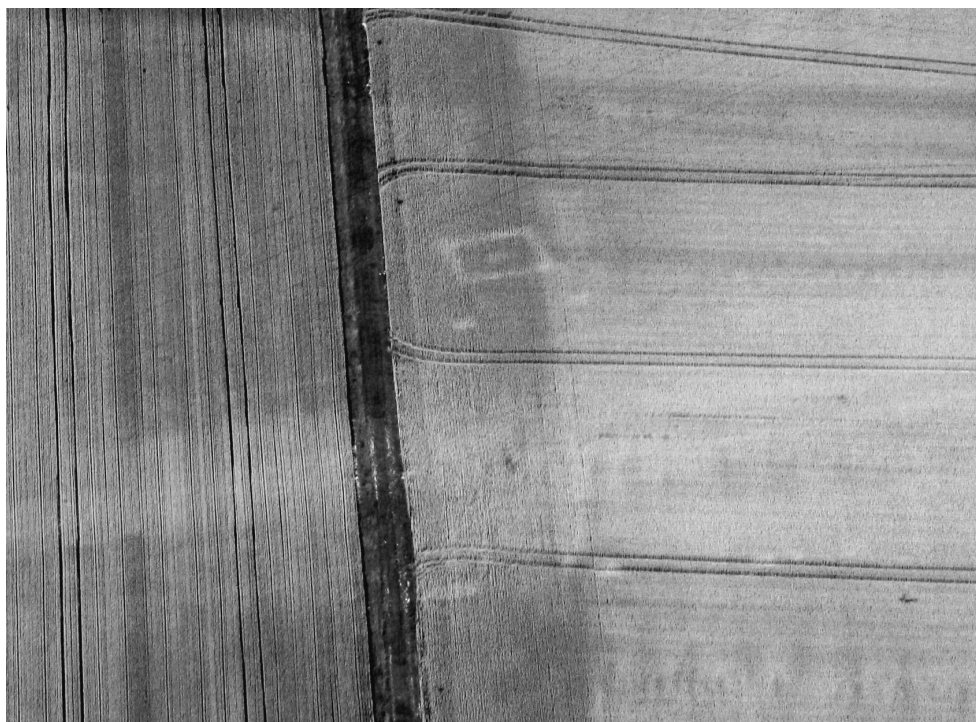


Fig. 6. Cliché aérien du monument funéraire de Brienne-la-Vieille "Les Longérons" (Aube)
(S. Izri, P. Nouvel).

Compertrix “Saint-Pierre” (N. Achard-Corompt)

Compertrix est un village situé en limite sud-est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne, sur la rive gauche de la Marne (fig. 1, n° 32). La fouille menée en 2012 par l'INRAP²⁹ est située à la sortie sud du village, dans le quartier Saint-Pierre, dans le bas d'un vallon sec en partie comblé durant l'Antiquité. Elle concerne, entre autres, des vestiges antiques, notamment le chemin latéral de l'axe de circulation reliant Langres à Reims (réseau dit “d'Agrippa”) et un petit secteur funéraire dominé par un monument (fig. 2). Un colluvionnement carbonaté rapide a permis la conservation des niveaux inférieurs du monument funéraire. L'arrivée continue de sédiments durant les deux premiers siècles de notre ère a fortement affecté les aménagements antiques. La fin du colluvionnement, assurée vers 250 p.C., marque la reprise de la circulation au niveau du chemin latéral de la voie antique et la création d'un espace funéraire réservé aux périnataux autour du monument en cours de démantèlement.

L'ensemble funéraire

L'ensemble funéraire est constitué d'un monument, limité par un fossé, le tout inclus dans une aire trapézoïdale circonscrite par un fossé, doublé pour certaines phases d'une palissade (fig. 2). Ce dernier aménagement est postérieur à l'édification du monument, mais sa construction peut être liée à celui-ci.

Le monument funéraire a été édifié à l'ouest de l'axe de circulation établi durant la seconde moitié du 1^{er} s. a.C., à 3,30 m de distance du premier fossé bordier. Il est ceint d'un fossé peu profond délimitant une aire de 263 m² (fossé inclus). L'espace compris entre le bord interne du fossé et le monument est recouvert d'un lit de blocaille de calcaire³⁰ (fig. 7) qui participe à la mise en scène du lieu et facilite la circulation autour du monument. L'absence de perturbation et de dépôt ainsi que le bon état de conservation de ce sol supposent un recouvrement rapide. Les tombes d'immatures aménagées autour du monument sont postérieures. Le monument est construit dans un calcaire lutétien à turritelle et milioles qui ne peut provenir que du Soissonnais, entre Soissons et Fismes ; si le site d'extraction est inconnu, il est localisé à plus de 65 km au nord-est de Compertrix.



Fig. 7. Compertrix “Saint-Pierre” (Marne), monument funéraire en cours de fouille (INRAP).

29 Achard-Corompt *et al.* 2015.

30 Probablement issu en partie de la taille ou de la reprise des blocs constituant l'édifice.

Conservé sur 1,56 m de haut, soit sur un niveau de fondation et trois assises d'élévation, il apparaît aux alentours de 88,30 m NGF, soit à environ 0,40 m sous le niveau du sol actuel.

Les fondations du monument, épaisses de 0,06 m et 0,24 m, sont installées dans les colluvions recouvrant le fond de vallon antérieures aux colluvions carbonatées consécutives aux aménagements antiques. Elles sont constituées de blocs de pierre meulière non équarris liés à l'aide d'un mortier de couleur jaunâtre, fortement chargé en sable. Elles sont légèrement débordantes par rapport à l'assise de soubassement semi enterrée qui dessine un quadrilatère orienté quasiment nord-sud, de 3,50 m de long x 3,35 m de large (11,55 m²). Cette assise est constituée de six blocs rectangulaires, d'une longueur comprise entre 1,50 m (bloc 21) et 1,70 m (bloc 22), d'une largeur moyenne de 0,90 m et d'une hauteur avoisinant le plus souvent les 0,60 m. Les blocs d'assises sont à joints vifs, scellés entre eux par des mortaises à double queue d'aronde. Au centre, un quadrilatère de 1,62 m x 1,52 m, soit 2,46 m², est rempli d'un blocage constitué de meulière, de limon beige, de graveluche, de blocaille issue du même calcaire que les blocs d'assise.

La seconde assise conservée, qui correspond à la moulure de soubassement du podium, est constituée de huit blocs de dimensions différentes, posés à joints vifs et scellés comme ceux de la première assise. La hauteur de l'assise est de 0,32 m. L'ensemble dessine un quadrilatère de 2,80 m x 2,70 m, soit 7,56 m². En son centre, la partie non bâtie occupe une surface de 1,66 m x 1,60 m. Elle est comblée principalement de limon beige homogène et compact, mêlé à de la graveluche et à de la blocaille de calcaire. Au sommet de cette couche, les rejets d'un bûcher funéraire ont été déposés après 250 p.C. L'agencement interne des blocs est irrégulier.

La troisième assise, composée de sept blocs, dont un (bloc 24) n'est plus en place, est lacunaire et extrêmement détériorée, particulièrement le dessus des blocs et les faces visibles du monument. La hauteur d'assise est d'environ 0,44 m. À l'instar de l'assise 2, les blocs sont de dimensions différentes.

La construction se rattache au groupe des monuments romains à édicule sur podium, qu'on peut trouver dans beaucoup d'autres régions d'Italie et dans les provinces transalpines, datables entre le I^{er} s. a.C. et le I^{er} s. p.C. Elle pourrait également correspondre à des monuments plus modestes, atteignant 5 à 6 m de hauteur. L'agencement interne irrégulier des blocs ne plaide pas pour une chambre funéraire. Aucune tombe contemporaine à l'édification du monument n'a été découverte lors de la fouille.

Datation

Une datation radiocarbone réalisée sur un charbon de bois prélevé dans le mortier liant les fondations du monument conforte l'hypothèse d'une construction antérieure au changement d'ère : Poz-53853 2060 +/- 30 BP, soit 170 BC à 4 AD (95,4 % de probabilité) et 153 BC à 40 BC (68,2 % de probabilité), soit peu après l'aménagement de l'axe de circulation antique. Le monument constituerait la première étape d'un programme funéraire que l'on a tenté de maintenir pendant plus d'un siècle. La seconde étape voit l'aménagement d'un enclos trapézoïdal d'environ 5068 m² qui vient se greffer sur les fossés bordiers de la voie. Il intervient après le démarrage du colluvionnement carbonaté qui a entravé son

développement, puisqu'après quatre phases fossoyées et une phase palissadée, l'ensemble est abandonné à la fin du I^{er} s. p.C.

À partir de la seconde moitié du III^e siècle, le colluvionnement étant vraisemblablement terminé, le monument devient le réceptacle d'un rejet de bûcher funéraire contenant les restes d'un individu adulte et de cinq sépultures de périnataux, dont une richement dotée, aménagées dans l'emprise ou à proximité de l'ancienne aire fossoyée rectangulaire effacée depuis longtemps par les colluvions. La sépulture la plus récente a été mise en place au tout début du IV^e s. p.C. Après cette date, la zone funéraire est délaissée, bien que l'axe routier voisin soit toujours en usage.

Le monument est installé au fond d'un vallon sec s'ouvrant à l'est sur la Marne. Il n'est donc pas en position dominante, mais était visible depuis les versants du vallon, et au-delà, s'il atteignait 10 à 15 m de haut.

Contexte

Il ne semble pas que le monument de Compertrix matérialise une extension de la nécropole périurbaine de l'agglomération de *Durocatalaunum*/Chalons située en rive gauche de la Marne³¹, car les découvertes sont situées à environ 1,75 km plus au nord, le long de la même voie de Langres à Reims ; par ailleurs des opérations de diagnostic effectuées dans l'espace intercalaire n'ont pas révélé de sépultures. Le monument est donc bien installé à proximité d'une agglomération, mais en contexte manifestement rural.

Marnay-sur-Seine "La Justice"

La commune de Marnay-sur-Seine est située sur la rive gauche de la Seine dans le département de l'Aube (fig. 1, n° 25). La fouille de 2007 se situe dans la partie ouest d'un secteur de 47 hectares, à cheval sur le territoire de Pont-sur-Seine³².

Les découvertes archéologiques réalisées lors du diagnostic ont conduit à l'ouverture de sept zones de fouille représentant 11,5 hectares au total, dont une de 4440 m² correspondant à l'ensemble funéraire de "la Justice"³³. Celui-ci est implanté sur le flanc nord d'une voie antique orientée E-N-E/O-S-O longeant la rive gauche de la Seine et se dirigeant à l'est vers la voie de Troyes à Meaux, qui franchit le fleuve au niveau de l'agglomération de Pont-sur-Seine³⁴.

Une nécropole médiévale de six cent cinquante tombes (V^e-XII^e siècle) et un habitat contemporain ont été fouillés 600 m à l'est du monument³⁵.

31 Chossenot 2004, 311-312.

32 Verrier 2006 et 2007.

33 Durost, éd. 2011.

34 Tomasson 1988, 89-90.

35 Marchaisseau 2010 ; Truc, éd. 2015.

Les fondations du monument

À 25 m du fossé nord de la voie, les fondations d'un socle carré de 3,50 m de côté sont conservées dans le substrat limoneux lœssique. Elles se situent au centre d'un enclos rectangulaire délimité à l'origine par un mur (fig. 2). Le niveau d'apparition des fondations forme une dalle horizontale de craie damée, où des moellons gréseux émergent des bordures (fig. 8). D'autres moellons sont amassés en surface de la dalle, dans l'angle sud. Leur organisation dessine deux parois rectilignes parallèles aux côtés du socle, à 40 cm en retrait.

La coupe ménagée lors de la fouille intégrale de cette construction témoigne de fondations de 75 cm d'épaisseur. L'aménagement est identique dans tout le carré, alternant des lits de matériau grossier et fin : trois assises de blocs gréseux se succèdent, entre lesquels s'intercalent des niveaux plus minces et très compactés. Du limon lœssique est utilisé pour caler les blocs qui tapissent le fond convexe de la fosse et pour recouvrir ces blocs. Les niveaux suivants se différencient par l'utilisation de craie comme liant, aussi bien pour les deux assises de blocs restants que pour les deux lits plus fins.

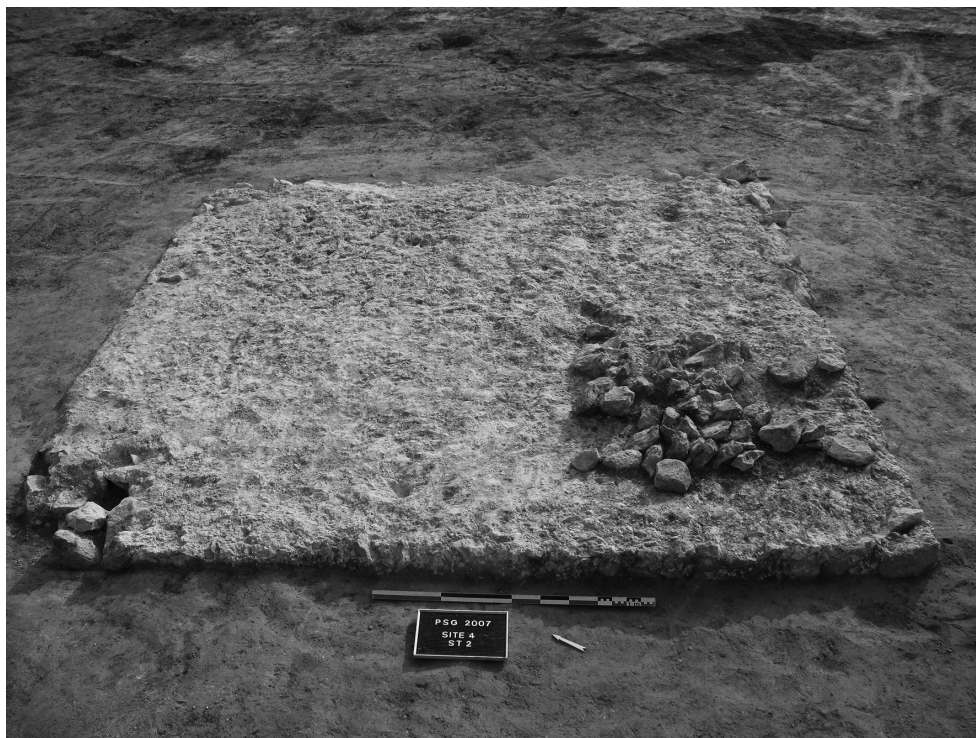


Fig. 8. Marnay-sur-Seine "La Justice" (Aube), surface de conservation de la pile funéraire (R. Durost, INRAP).

Le mur de l'enclos funéraire

La pile funéraire se situe au centre d'un enclos quadrangulaire, délimité à l'origine par un mur dont il ne reste qu'une partie des fondations de l'angle est. Le parallélogramme enserré s'étend sur 400 m², avec des côtés de 23,50 m sur 17,00 m. La tranchée, d'une largeur moyenne de 1,05 m, ne présente aucune interruption marquant un accès à l'espace clos. Le tronçon de fondation conservé témoigne de l'utilisation de blocs de grès local brut, sans trace de taille, disposés à l'intérieur de deux lignes parallèles espacées de 1 m. Leur calage mobilise un limon sableux brun clair, qui doit résulter du mélange du substrat limoneux loessique avec du sédiment plus organique. Aucune trace de mortier n'apparaît, mais la construction semble tout de même organisée en deux assises approximatives.

Dans le comblement des tranchées de récupération des murs ont été mis au jour trois fragments de briques ou de carreaux, deux fragments d'amphore indéterminés, et deux fragments du fond d'une amphore à vin de type Gauloise 4 (période flavienne à fin du II^e siècle). Il n'a pas été observé de reste osseux humain sur l'emprise de l'ensemble funéraire, ni en dehors.

Le fossé de l'enclos funéraire

Le mur d'enclos est lui-même entouré d'un fossé de 1,30 m de large et 0,30 m de profondeur, dont le parcours n'est que partiellement connu. Le plan proposé regroupe donc les parties reconnues lors de la fouille et lors du diagnostic et permet de restituer une aire d'environ 27 par 31,50 m. Sa distance par rapport au mur d'enclos varie d'un côté à l'autre (2 m à l'ouest, 2,25 m au nord et 2,50 m à l'est). L'écart est plus important en façade avec 3,70 m. Une interruption de 6,70 m est attestée au sud. Ailleurs, la profondeur conservée atteint un maximum de 0,30 m, pour une largeur maximale de 1,33 m. Tous les profils enregistrés montrent une forte bioturbation sur le fond, visible par d'étroites dépressions accolées, dues au développement de racines végétales. Le fossé est interprété comme les vestiges d'une haie³⁶.

Le comblement du fossé a livré un unique fragment de céramique, une panse de forme fermée en céramique commune kaolinitique, datable entre le début du I^{er} et le milieu du II^e s. p.C.

Datation

Les fondations ont livré un unique tesson qui pourrait être celui d'une amphore de type Gauloise 4 (seconde moitié du I^{er} et II^e siècle).

Contexte

Le monument n'a pas suscité l'installation d'autres structures funéraires antiques et aucune mention ne signale la découverte de sépultures gallo-romaines à proximité du site, si ce n'est au niveau de l'actuel village de Pont-sur-Seine, soit à plus de 1,5 km du monument.

Le monument est aménagé en bas du versant que longe la voie, dans l'axe d'un léger talweg. On ne peut à ce stade l'associer à un habitat (l'indice d'occupation antique le plus proche se situe 600 m plus à l'est où un paléosol a livré un assemblage de mobilier faunique et céramique caractéristique d'une zone domestique)³⁷.

Saint-Léger-près-Troyes "Pré Longuerois"

La commune de Saint-Léger-près-Troyes est située au sud de la ville de Troyes, dans le département de l'Aube, en Champagne humide (fig. 1, n° 22). Le site de "Pré Longuerois" est inclus au sein du Parc Logistique de l'Aube, vaste polygone de 150 hectares intégralement sondé et en partie fouillé qui couvre de manière assez régulière les deux versants d'un petit ruisseau dénommé ruisseau des Fontaines de Savoie. Le site est implanté en rive gauche de ce petit talweg, encore alimenté en eau dans sa partie basse. Le versant oriental est traversé par un axe de circulation antique parallèle au cours du ruisseau des Fontaines de Savoie, probablement une voie reliant *Augustobona*/Troyes à *Ternodurum*/Tonnerre.

Une fouille de 2,5 hectares a concerné le secteur funéraire et une zone située plus au nord (fig. 2). Le secteur funéraire se poursuit vers l'ouest où des structures datées de La Tène, de l'époque romaine et du haut Moyen Âge ont été observées durant la phase de diagnostic³⁸. Un second pôle funéraire a été observé sur le versant est, dans la partie septentrionale des 300 hectares diagnostiqués. Dix-huit occupations gallo-romaines ont été recensées sur l'étendue de la zone logistique, mais hormis une petite ferme isolée, localisée à environ 500 m au sud de la nécropole, aucun point d'habitat structuré n'a été mis au jour. Il semble que l'habitat principal, héritier du pôle laténien, se soit déplacé à l'ouest, hors de l'emprise des 300 hectares.

Le monument central

Il est constitué d'une fondation de 4 m x 6,25 m conservée sur 0,80 m d'épaisseur, composée de lits mêlant éclats de silex et de grès liés par un limon argileux brun à beige.

Le petit côté de la base rectangulaire fait face au chemin. Un fragment d'amphore de Bétique a été découvert dans les fondations.

Le mur d'enclos

Des radiers constitués d'éclats et de rognons de silex liés à un comblement limoneux brun, parfois surmonté d'un lit de mortier, dessinent le tracé d'un enclos rectangulaire, percé

37 Marchaisseau, éd. 2010, 40-45.

38 Riquier *et al.* 2007, 150.

de trois ouvertures dont deux sont axées sur les petits côtés de la base maçonnée. L'état de conservation des radiers, dont la largeur est comprise entre 0,70 m et 0,80 m, varie selon les sections (0,78 m de profondeur pour le tronçon sud). Le mobilier archéologique découvert sur son tracé et lors de la réalisation des coupes situe sa fondation au milieu du 1^{er} s. p.C. Il encadre une aire de 1232 m².

Le fossé d'enclos

Rectangulaire également, il présente une section occidentale non rectiligne à l'inverse des autres sections. Deux ouvertures sont visibles, une donnant sur le chemin et axée sur le petit côté de la base maçonnée et une autre large de 7,75 m dans l'angle nord-ouest. La largeur du fossé oscille entre 1 m et 1,48 m. Il est conservé sur une profondeur moyenne de 0,12 m à 0,30 m. Le mobilier céramique ne permet pas de dater précisément la mise en place du fossé. Il enferme une aire de 66 m x 34 m soit 2250 m².

Le monument prend place au sein d'une nécropole regroupant au moins sept enclos accolés, installés le long d'un petit chemin. Sept structures funéraires (tombe, bûcher funéraire, monument) ont été découvertes sur le secteur d'environ 6500 m² structuré par les enclos. Leur nombre réduit et le recrutement de la population, uniquement des sujets adultes, suppose l'existence d'autres pôles funéraires. Sa relation directe avec un établissement agricole n'est pas assurée pour l'instant.

La nécropole est installée sur le bas d'un talweg le long d'un petit chemin.

LES CARACTÉRISTIQUES DES MONUMENTS

La structuration des ensembles funéraires

Les monuments du corpus sont toujours inscrits au centre d'un espace clairement délimité. Dans deux cas, le système de délimitation est antérieur à leur érection. À Barberey-Saint-Sulpice, les commanditaires du monument ont choisi une installation dans un ensemble funéraire protohistorique³⁹. À Bezannes, il s'inscrit dans un enclos fossoyé limitant une nécropole fondée à La Tène finale et est aménagé à proximité de la section du fossé d'enclos jouxtant l'axe routier mineur qui dessert le secteur funéraire.

On constate dans trois cas le doublement du système de délimitation par l'association d'un fossé et d'un mur d'enclos, le premier correspondant toujours à la limite extérieure. La signification du grand enclos trapézoïdal de Compertrix est plus complexe. Le colluvionnement massif qui a touché ce secteur après l'aménagement du monument a peut-être entravé le développement d'une nécropole dont les limites auraient été marquées par l'enclos trapézoïdal.

39 Une pratique courante en Champagne où de nombreuses nécropoles antiques se développent dans des ensembles funéraires plus anciens. Cependant, Barberey-Saint-Sulpice est le seul cas connu de monument funéraire romain tricasse et rème implanté sur un tumulus protohistorique.

Si l'on excepte les monuments réutilisant des ensembles déjà existants, la double limitation semble constituer la norme pour ce type de monument, hormis dans le cas d'Arcis-sur-Aube 1, protégé uniquement par un mur de clôture.

Il apparaît par ailleurs que la taille des enclos n'est pas proportionnelle à celle du monument. Les enclos fossoyés ont une superficie comprise entre 263 m² (Compertrix) et 2250 m² (Saint-Léger-près-Troyes), alors que les murs d'enclos délimitent des espaces compris entre environ 80 m² (Arcis-sur-Aube 2 et probablement Brienne-la-Vieille), et 1200 m² (Saint-Léger-près-Troyes). Les enclos présentent des plans carrés ou rectangulaires et des tracés réguliers et rectilignes, hormis la section ouest du fossé d'enclos de Saint-Léger-près-Troyes, un cas qui peut s'expliquer par le raccordement de l'ensemble funéraire à un système fossoyé existant.

Il n'y a pas de lien avéré entre la morphologie de la construction centrale et celle de sa délimitation. Les dimensions des fondations des monuments sont comprises entre 4,60 m² (Arcis-sur-Aube 2), et 25 m² (Saint-Léger-près-Troyes). Trois groupes se dégagent (fig. 9) : les monuments inférieurs à 6 m² (entre 4,60 et 6 m²), les monuments occupant une superficie d'environ 12 m² et la construction de Saint-Léger-près-Troyes qui repose sur des fondations de 25 m², largement supérieures à celles du reste du corpus. Les bases sont majoritairement de plan carré ou proche du carré, mais les constructions de Saint-Léger-près-Troyes, Brienne-la-Vieille et Barberey-Saint-Sulpice sont rectangulaires. Le grand côté du rectangle est le plus fréquemment exposé à la vue des passants, hormis à Saint-Léger-près-Troyes où ce sont les petits côtés qui font face aux accès et qui s'offrent à la vue des visiteurs. Excepté Saint-Léger-près-Troyes, les bases de monuments observées suggèrent des constructions de taille réduite. Ceux de la première catégorie ont des dimensions comparables à celles des plus petites piles funéraires du Sud-Ouest de la Gaule⁴⁰, tandis que les dimensions des édifices de la catégorie médiane ont pu être proches de celles du mausolée de Wavre en Suisse⁴¹ ou du tombeau dit "de Turpio" à Lyon⁴². L'emprise au sol du monument de Saint-Léger-près-Troyes est légèrement supérieure à celle du mausolée de Chavéria dans le Jura⁴³ et identique à celle du tombeau des *Iulii* de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Un accès, axé sur la construction centrale, est aménagé du côté de la voie à Marnay-Sur-Seine et à Saint-Léger-près-Troyes. Ce dernier complexe possède deux autres accès, le premier faisant pendant à celui ouvert sur la voie et le second étant aménagé dans l'angle sud-ouest du mur. L'interruption observée dans la section ouest du mur d'enclos d'Arcis-sur-Aube 2 ouvre sur l'espace funéraire.

À Compertrix, le fossé d'enclos est implanté à moins de 4 m du fossé bordier de la voie ; à Saint-Léger-près-Troyes, il jouxte le chemin d'accès au domaine ; à Brienne-la-Vieille et à Marnay-sur-Seine, il s'en écarte de près de 18 m. Cependant, dans ce dernier cas, des ornières ont été observées entre le fossé limitant la voie et le fossé d'enclos. Il est donc possible que

40 Soukiassian 2006, 474.

41 Bridel 2006.

42 Fellague 2006.

43 Barçon *et al.* 2006.

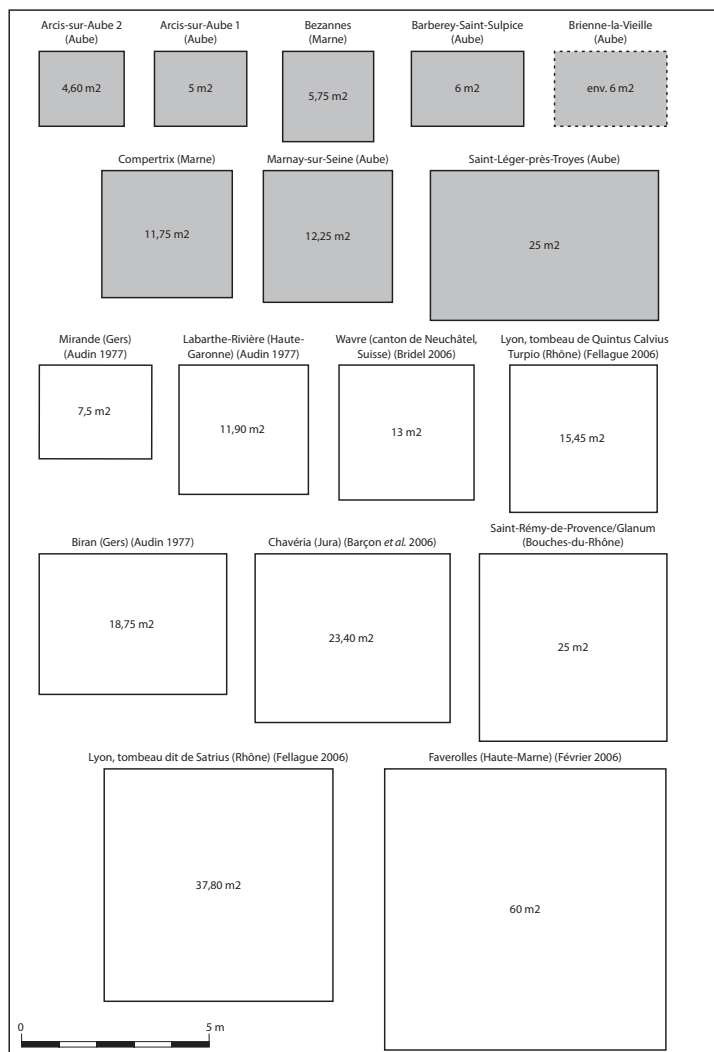


Fig. 9. Bases des monuments Rèmes et Tricasses et éléments comparatifs
(N. Achard-Corompt, INRAP).

le monument ait été installé en limite de la bande roulante qui comprendrait l'axe principal et des chemins latéraux.

Évocation architecturale des monuments

Une restitution architecturale a été tentée pour les monuments de Bezannes⁴⁴ et de Compertrix⁴⁵. Le premier comporterait trois niveaux au-dessus de l'assise de fondation. Une niche à voûte en cul-de-four ornerait la façade visible du second niveau et la couverture serait

44 Bontrond & Bouquin, éd. 2012, 111-113.

45 Gaston 2015.

assurée par un fronton à double pente à 45°. Une hauteur minimale de 3,50 m est avancée pour le monument. L'édifice de Compertrix appartiendrait également à une construction en forme d'édicule (grande base portant une dédicace, surmontée d'une structure en forme de temple, couronnée d'une couverture fréquemment de forme pyramidale). Sa hauteur peut difficilement être estimée (fig. 10).

Le plan nettement rectangulaire de la construction de Saint-Léger-près-Troyes ainsi que l'exposition du petit côté aux passants (voir supra) pourraient nous orienter vers un autre type de monument, celui des tombeaux-temples, à l'image des monuments funéraires des Cars en Corrèze⁴⁶. Les vestiges rencontrés à Saint-Léger-près-Troyes n'atteignent cependant pas l'emprise au sol de ces deux monuments.

Les scellements utilisés à Compertrix sont des cavités en double queue d'aronde. Ces logements étant vides lors du démontage du monument, on suppose que les agrafes étaient en bois⁴⁷. Le dispositif d'assemblage des blocs est légèrement différent à Bezannes, les blocs étant solidarités également par des agrafes rectangulaires, peut-être scellées au plomb⁴⁸.

Rien ne nous est parvenu du programme iconographique des monuments, hormis un buste féminin sculpté dans un calcaire blanc tendre découvert à proximité du monument d'Arcis-sur-Aube 1. Le mur de clôture de cet ensemble pourrait avoir été couronné de "chaperons présentant des formes simples de section triangulaire"⁴⁹.

Datation

Le corpus comporte peu de sites précisément datés. Le mobilier archéologique est quasiment absent des fondations du monument et il est rare qu'une datation radiocarbone ait été tentée sur des restes charbonneux ou osseux prisonniers des substructions.

La stratigraphie des couches colluvionnées et une datation radiocarbone attestent d'une fondation avant notre ère pour le monument de Compertrix, dont la mise en place intervient durant le dernier quart du 1^{er} s. a.C. Les éléments chronologiques disponibles pour les autres monuments suggèrent, avec toutes les réserves qui s'imposent, que cinq monuments (Bezannes, Marnay-sur-Seine, Arcis-sur-Aube 1 et 2, Saint-Léger-près-Troyes) auraient été érigés entre la seconde moitié du 1^{er} siècle, voire au cours du 11^e s. pour Marnay-sur-Seine et Arcis-sur-Aube 1. Le développement supposé du phénomène durant le 1^{er} s. p.C. accompagne celui des habitats présentant des structurations dites "à la romaine". L'ensemble de Compertrix serait un des plus anciens pour le nord de la Gaule, la datation du monument le plus proche, celui de Faverolles chez les Lingons ayant été repoussée, après deux études stylistiques, de l'époque augustéenne au milieu du 1^{er} s. p.C.⁵⁰. Le message véhiculé par le monument de Compertrix est intéressant car il suggère l'existence d'une élite locale, fortement acculturée, établie dans un domaine rural suburbain, près de *Durocatalanum*, dès

46 Paillet & Tardy 2006.

47 Gaston 2015.

48 Bontrond & Bouquin, éd. 2012, 111.

49 Gestreau & Jemin 2011, 87.

50 Deyts 2006, 394 ; Maligorne 2006, 66.

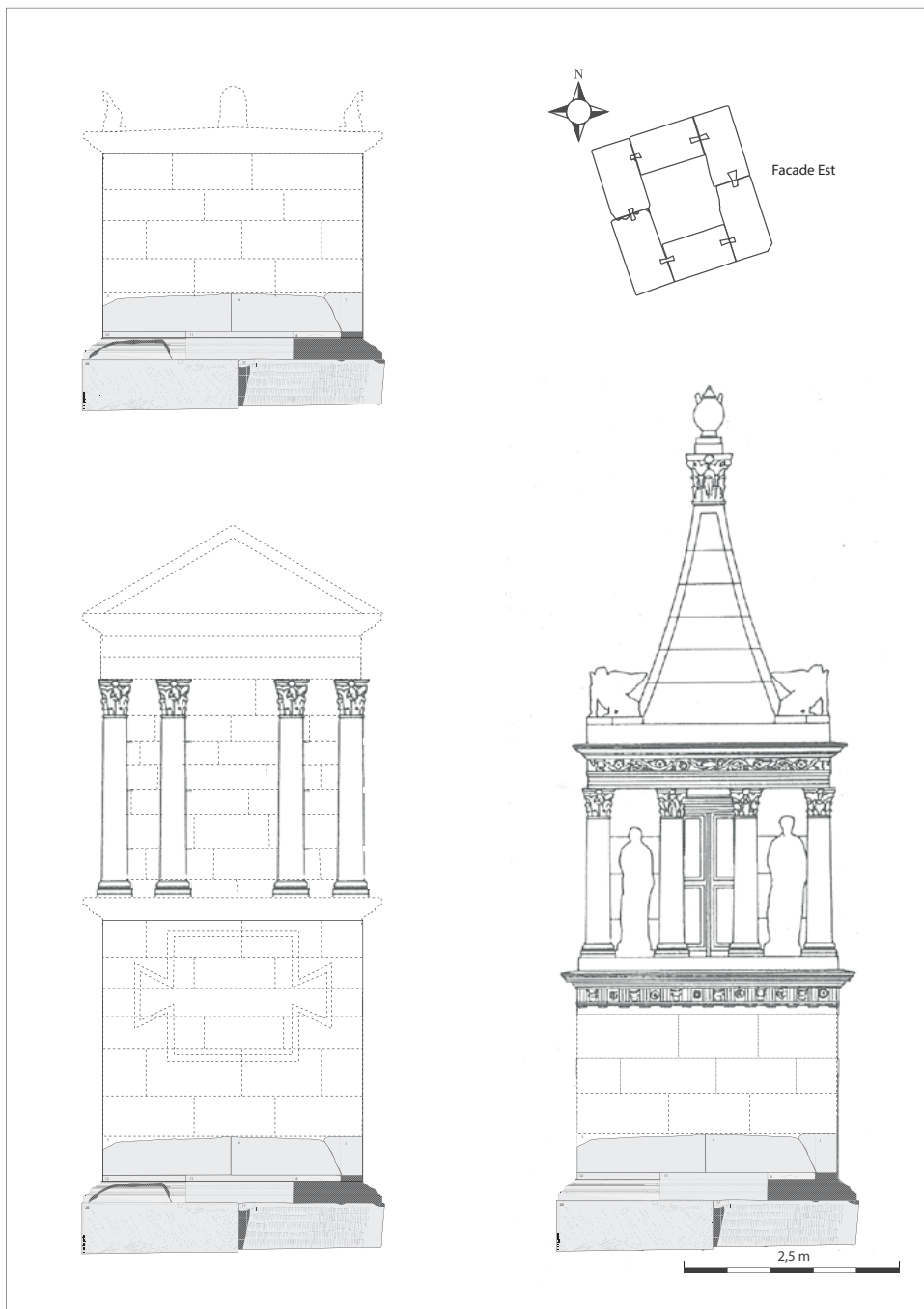


Fig. 10. Propositions de restitution du monument de Compertrix (V. Gaston, INRAP, simplifié par M. Reddé).

l'époque augustéenne. Pour le moment, aucun monument construit après le II^e siècle n'a été recensé chez les Rèmes ou les Tricasses.

La période de démantèlement des monuments est encore plus difficile à cerner. À Compertrix, celui-ci a lieu durant le I^e siècle ou durant la première moitié du III^e s. p.C. et est assurément complet durant la seconde moitié du III^e s. p.C. À Bezannes, il ne peut être antérieur à la seconde moitié du II^e siècle et pourrait s'être déroulé entre la seconde moitié du III^e s. et le début du IV^e siècle. Les éléments lapidaires issus du monument d'Arcis-sur-Aube 1 et utilisés dans les structures de stockage indiquent que la construction était en cours de démantèlement, voire détruite par la mise en place de structures d'habitat dès la seconde moitié du III^e siècle. Une chronologie identique peut être avancée pour Arcis-sur-Aube 2. Les monuments construits sous le Haut-Empire ont donc tous disparu au début du IV^e siècle, sans que cela signifie pour autant l'abandon de la zone funéraire dans laquelle ils pouvaient s'inscrire.

Monument funéraire et nécropole

Aucun monument ne surmonte de tombes et il est bien difficile de savoir s'ils constituent de véritables tombeaux ou simplement des cénotaphes. V. Gaston observe que "l'agencement interne irrégulier ne plaide pas pour une chambre funéraire" à Compertrix⁵¹. Les vestiges des autres sites du corpus sont trop lacunaires pour alimenter la réflexion.

Hormis le cas un peu particulier de Bezannes, les monuments sont souvent isolés des autres sépultures. À Saint-Léger-près-Troyes et à Compertrix, les tombes inscrites dans l'ensemble fossoyé sont postérieures à la mise en place du monument. Deux siècles et demi séparent la mise en place du monument de l'installation de nouvelles tombes à Compertrix. Un hiatus compris entre 180 et 330 ans est envisageable avec la seule inhumation interne à l'enclos de Saint-Léger-près-Troyes. Si le colluvionnement massif au niveau du secteur de Compertrix explique en partie le temps séparant les deux phases d'utilisation de la zone funéraire, il n'en est pas de même pour Saint-Léger-près-Troyes. Les inhumations se poursuivent, en nombre très limité certes, dans d'autres secteurs de la nécropole. Dans les deux cas, cependant, les zones funéraires présentent un recrutement excluant une partie de la population. À Compertrix sont présents uniquement des immatures, totalement absents de la nécropole de Saint-Léger-près-Troyes. La fouille de Compertrix démontre que le monument est démantelé au moment de la mise en place des inhumations d'immatures, mais qu'il recouvre une fonction funéraire. En effet, la partie inférieure du monument préservée par le colluvionnement a accueilli les rejets d'un bûcher funéraire d'adulte incinéré durant la seconde moitié du III^e siècle. À Saint-Léger-près-Troyes, on peut aussi supposer que le monument a perdu de sa superbe lors de l'aménagement de la tombe dans la partie sud de l'enclos, voire qu'il n'était plus entretenu depuis longtemps, permettant la déposition d'autres défunts.

D'une manière générale, si la zone funéraire est créée pour le monument, il est rare que d'autres défunts soient ensevelis au sein de l'espace enclos. Viennent à l'esprit les mots du

⁵¹ Gaston 2015.

riche Lingon qui, dans son testament, exhorte ses descendants à entretenir son monument funéraire (constructions et vergers), tout en interdisant l'aménagement de nouvelles tombes (incinération et inhumation) au sein de l'ensemble qui lui est destiné⁵².

À Bezannes, l'installation d'un monument funéraire au sein d'une nécropole d'origine laténienne pourrait illustrer l'acculturation des élites locales. Dans sa forme, il n'est pas très éloigné des ensembles laténiens, dominés par une construction sur poteaux de dimensions parfois impressionnantes⁵³. Cependant, l'adoption d'un monument en pierre témoigne d'un changement de traditions et d'une acculturation des élites. Faute d'inscription, nous ne savons rien du statut social, juridique, et de l'origine des commanditaires des monuments du corpus.

Quelques critères d'installation

La localisation des ensembles de Brienne-la-Vieille, de Compertrix et de Marnay-sur-Seine est clairement subordonnée à la présence d'un axe routier mitoyen. En revanche, les différentes observations archéologiques réalisées autour de ces monuments, y compris les 47 hectares diagnostiqués à Marnay-sur-Seine, n'ont pas révélé la présence de réseaux fossoyés ou d'autres éléments de délimitations associant l'espace funéraire à un établissement rural adjacent. Cette localisation serait un moyen pour les commanditaires d'exposer au plus grand nombre le statut social de leur famille, sur des terrains distants de la résidence. Une implantation similaire est adoptée pour le mausolée de Faverolles, érigé le long d'une voie secondaire parallèle à la voie de Langres à Reims. L'apparente déconnexion entre le monument et l'habitat observée à Brienne-la-Vieille, Compertrix et à Marnay-sur-Seine n'est donc pas exceptionnelle, à cette nuance près que la visibilité du mausolée lingon est renforcée par son établissement au sommet d'un petit relief, alors que les monuments de Compertrix et de Marnay-sur-Seine sont établis au creux d'un vallon sec pour le premier et sur un point bas pour le second. Quant au paysage alluvial environnant le monument de Brienne-la-Vieille, il est presque totalement plat. Cette localisation n'entraîne pas forcément un défaut de visibilité dans le cas du monument de Compertrix qui peut être observé tout au long de la descente dans le vallon et surtout depuis la voie.

Si l'installation le long d'une chaussée est recherchée, l'intégration à un groupe spécifique de tombes paraît être un autre critère important. Le monument de Bezannes, implanté au sein d'un ensemble funéraire d'un groupe social voire familial, distant d'un tracé routier important, est de ce point de vue révélateur. L'insertion du monument au sein d'une nécropole familiale est également vraisemblable à Saint-Léger-près-Troyes, où la voie attenante est tout à fait mineure. Les monuments regroupés à Arcis-sur-Aube en sont peut-être un autre exemple, mais leur position à la sortie d'une agglomération suggère que la voie mitoyenne est plus fréquentée. En effet il existe sans doute un axe routier longeant l'Aube, perpendiculaire à la voie Troyes/Châlons-en-Champagne.

52 Le Bohec, éd. 1991b.

53 Lambot 2000.

En l'état actuel du corpus, nous ne connaissons pas les établissements ruraux (villa, gros établissement rural, habitations en pierre ou sur poteaux...) qui génèrent de tels monuments. Malgré 180 hectares diagnostiqués à Bezannes et plus de 300 à Saint-Léger-près Troyes, la localisation du domaine des défunts est loin d'être assurée.

Enfin, la proximité d'une agglomération pourrait être un dernier critère : dix des douze monuments du corpus sont à moins de 5 km du centre d'une agglomération antique assurée, le plus souvent secondaire⁵⁴. Pour les quatre agglomérations dont la topographie est la mieux connue, c'est-à-dire Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes et Arcis-sur-Aube, les monuments ne sont pas inclus dans les nécropoles suburbaines. Il est difficile pour l'instant de trancher entre un effet de source, lié à la forte activité préventive en périphérie de certaines agglomérations actuelles (Reims, Châlons et Troyes), et une réalité archéologique qui suggérerait un lien manifeste entre les élites des milieux ruraux et les agglomérations de l'*ager* de la cité. Cette seconde hypothèse paraît cependant tout à fait vraisemblable et est par ailleurs suggérée par l'association fréquente de grands établissements de type villa à des agglomérations secondaires (villa de Reinheim et agglomération de Bliesbruck chez les Médiomatriques ; villa du Val de Thors et agglomération de *Segessera*/Bar-sur-Aube chez les Lingons). Ceci pourrait expliquer que la plupart de ces monuments soient à proximité des agglomérations, mais séparés de leurs nécropoles propres, les élites gallo-romaines du Haut-Empire ne résidant pas, d'après le témoignage de l'archéologie, dans ces agglomérations.

CONCLUSION

L'inventaire des découvertes effectuées sur le territoire de la cité des Rèmes et des Tricasses révèle la présence de nombreux monuments funéraires de type pile ou mausolée dont la fréquence n'était pas soupçonnée il y a une dizaine d'années. La récupération presque systématique de leur élévation explique certainement le fait qu'ils n'aient pas été repérés avant la généralisation des grands décapages. Elle complique en revanche les tentatives de restitution architecturale et nous prive sans doute d'informations sur le niveau social des défunts et le système de valeurs généralement véhiculé par ce type de monument – que l'on songe par exemple aux monuments de Faverolles, de Bertrange ou d'Igel. Il faut cependant relever que les dimensions des fondations semblent exclure – sauf peut-être pour le sépulcre de Saint-Léger-près-Troyes – qu'ils correspondent à la catégorie des mausolées les plus importants des Trois Gaules.

Les éléments de chronologie indiquent que les plus anciens remontent à l'époque augustéenne, mais que le phénomène semble plutôt caractéristique de la fin du I^{er} et du II^e siècles, à l'image de ce qui a été observé ailleurs dans les Gaules et les Germanies⁵⁵. On notera en revanche l'absence, pour l'instant, de monuments tardifs du III^e s., bien attestés dans la zone rhénane. Notons cependant que la découverte de sépultures privilégiées de

54 Nous excluons à ce jour le monument de Marnay-sur-Seine car l'agglomération soupçonnée sous le village voisin de Pont-sur-Seine depuis le XIX^e s. n'a pas fait l'objet d'examen archéologiques, ainsi que celui de Saint-Léger-près-Troyes, situé à 7 km de la ville antique.

55 Laubry 2009.

la fin du III^e-début du IV^e s. en périphérie immédiate de ces monuments, à Compertrix et à Bezannes (respectivement une sépulture de fillette contenant des objets en ivoire et en jais et une sépulture contenant un cercueil en plomb) suggère que la disparition de cette mode architecturale ne signifie pas pour autant la disparition des lignées qui ont pu en être à l'origine. Il y a ici un volet qui reste à explorer afin d'évaluer la persistance ou non des tendances mises en évidence pour le courant du Haut-Empire.

Annexe : sites non retenus dans cette étude

CHÂTEAU-PORCIEN “FOND DE PUISEUX”, ARDENNES, RÈME

Précision de la localisation du site : précise.

Type de vestiges : blocs sculptés provenant du corps d'un lion, possible décor d'un mausolée.

Contexte de découverte : prospection pédestre.

Datation du monument : I^{er} s. p.C. ?

Environnement archéologique : à proximité d'une agglomération secondaire (ancien *oppidum*) et d'un sanctuaire, à proximité de la voie Reims-Cologne.

Bibliographie : Nicolas 2012, 248 (8*) et Lambot & Casagrande 1996, 20.

MOUZON “LA MOTTE CASTRALE”, ARDENNES, RÈME

Précision de la localisation du site : lieu-dit.

Type de vestiges : “remploi de la partie inférieure d'un monument funéraire”⁵⁶.

Contexte de découverte : lors de destruction de la motte castrale en 1963, blocs employés dans une construction médiévale.

Datation du monument : ?

Environnement archéologique : agglomération secondaire de *Mosomagus*, à proximité de la voie Reims-Trèves.

Bibliographie : Nicolas, éd. 2012, 346-347 (13*).

MOUZON “PRÈS DE LA TOURELLE DE L'ÉPERON DU MOULIN”, ARDENNES, RÈME

Précision de la localisation du site : lieu-dit.

Type de vestiges : remploi de la partie supérieure d'un monument, frise en bas relief, pilastre à décor de feuilles d'acanthé, buste sculpté en bas relief.

Contexte de découverte : étude du rempart médiéval.

Datation du monument : fin II^e s. p.C. ?

Environnement archéologique : agglomération secondaire de *Mosomagus*, à proximité de la voie Reims-Trèves.

Bibliographie : Nicolas, éd. 2012, 347-348 (14*).